

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de Luriecq, le vendredi 9 juin 2023 à 18h30.

Président de séance :

- M Alain LIMOUSIN

Secrétaires de séance :

- Mme Véronique FAURE
- M Cédric BONHOMME

Membres présents ou représentés :

- M Didier POMMIER
- Mme Christine MAGAUD
- M Cédric BONHOMME
- Mme Nathalie PANAZZA
- M Sylvain LEVET
- Mme Bernadette EL ASRI
- M Pierre PONTVIANNE
- M Jean Claude MAYEUX
- Mme Régine CHARRET
- Mme Yvette CREPET
- M ORIOL Bernard
- Mme Gaëlle DEAL
- Mme Véronique FAURE
- M Jean Louis VRAY (pouvoir à M Sylvain LEVET)

Quorum : Quinze élu(e)s présent(e)s ou représenté(e)s sur quinze.

Le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 12 mai 2023
- Sénatoriales
- Personnel
- Travaux en cours
- L. F. A
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de séance du 12 mai 2023 :

Après lecture en séance du procès-verbal du 12 mai 2023, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Sénatoriales :

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour afin de désigner les délégués et les suppléants en vue des élections sénatoriales. Monsieur le Président indique que le conseil municipal doit élire trois délégués

et trois suppléants. Une seule liste a été déposée et enregistrée : Monsieur Alain LIMOUSIN, Madame Gaëlle DEAL, Monsieur Sylvain LEVET, Madame Nathalie PANAZZA, Monsieur Pierre PONTVIANNE et Madame Bernadette EL ASRI. Après vote à bulletin secret, et après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- LIMOUSIN Alain : délégué
- DEAL Gaëlle : déléguée
- LEVET Sylvain : délégué
- PANAZZA Nathalie : suppléante
- PONTVIANNE Pierre : suppléant
- EL ASRI Bernadette : suppléante

Personnel :

- Mme Julie THOMAS a repris le travail le 6 juin.
- Un agent de l'école est en arrêt de travail depuis le 31 mai et jusqu'au 14 juin. Un rendez-vous est prévu le 12 juin avec la médecine du travail. Pour pallier à son absence, Noémie JASSERAND est embauchée via la promotion d'emploi.
- Mme Sofia ROBERT reprendra le travail le 3 juillet pour permettre un tuilage avec Mme Aline DECAYEUX avant la prochaine rentrée scolaire.

Travaux en cours :

- Réflexion pour l'installation de panneaux photovoltaïques :
 - M Alain LIMOUSIN et Mme Christine MAGAUD ont assisté à une réunion de travail à Montbrison, avec des services de LFa et représentants des autres communes, au sujet de la pose de panneaux photovoltaïques. Il en est ressorti que LFa souhaite faire des grappes de plusieurs communes qui ont des projets d'installation de panneaux solaires. Les recettes engendrées seraient mutualisées dans le but de financer d'autres projets de pose de panneaux photovoltaïques qui seraient moins rentables. La maîtrise d'œuvre serait laissée au SIEL. Suite aux avis divergents, LFa va étudier d'autres scénarios.
 - Salle du Théâtre : le cabinet d'architecte KARR n'a présenté aucune proposition à ce jour pour la rénovation de la salle.
 - Les radars pédagogiques : L'entretien de ces radars est pris en charge par LFa. Une visite d'entretien préventif des deux radars de la commune sera réalisée au cours du mois de juin.

LFA : Loire Forez agglomération :

- Cédric Bonhomme et Didier Pommier ont assisté à une réunion de secteur sur les logements vacants, notamment en centre-bourg. La réflexion portait sur les solutions d'aides financières pour que les propriétaires rénovent ces logements, dans le but d'être occupés.
- Visite du bâtiment REZO : Monsieur le Président Christophe Bazile et Monsieur le Vice-Président Jean-Paul Forestier ont visité le bâtiment REZO, accompagnés de Monsieur le Maire, le 7 juin. A la suite de cette visite, les services de LFa vont être relancés pour développer REZO, afin

d'occuper les bureaux vacants. Actuellement, seulement 4 bureaux sur 12 sont occupés. Concernant le devenir de ce bâtiment une réflexion plus approfondie sera menée par LFa.

QUESTIONS DIVERSES

- Charges Maison Boyer : Le conseil délibère pour la mise à jour des charges des locataires de la maison BOYER.
- Le repas des anciens aura lieu le samedi 21 octobre.
- Le BAR-TABAC : un compromis de vente a été signé en vue d'acheter le fonds de commerce. Il devrait ouvrir au mois de septembre.
- La fête patronale aura lieu les 22 et 23 juillet.
- Le trail du Forez aura lieu le 25 juin et traversera la commune.
- Une délibération est prise pour que le syndicat Agedi devienne le référent RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et non une personne attitrée.
- Le bulletin municipal est en cours d'élaboration et devrait être distribué début juillet.
- Mme Emmanuelle GREGOIRE a envoyé un courrier en mairie afin d'acquérir une parcelle communale mitoyenne à sa maison, sur le hameau de Fourneau. Cette parcelle possède un puits. Le conseil se laisse le temps de la réflexion pour éventuellement réunir les habitants du hameau.
- La lettre de réponse au courrier de M CHAPUIS est présentée aux conseillers. Le conseil maintient sa position.
- Suite au courrier de M MICHAUD, M le Maire le rencontrera prochainement et prendra conseil auprès des services de l'Etat afin de connaître les démarches à suivre.
- Le Secours Populaire remercie chaleureusement la commune pour la subvention versée.
- DIA BERGER-BROTIER / CHOUVELON-FONCOURBE : la commune ne préempte pas.
- Le prochain conseil aura lieu le 12 juillet 2023 à 20h30

Fin de séance : 22h30

Le président de séance :
M Alain LIMOUSIN



Les secrétaires de séance :
M Cédric BONHOMME



Mme Véronique FAURE



